

L'ÉCHO des îles

VOTRE JOURNAL D'INFORMATIONS n°17

06 / Focus

Stationnement :
Respectons les règles

10 / Grand Angle

Le budget 2025

14 / Notre histoire

La Halte
d'enfants a
ouvert
dans les
années 1980

« Semaine
des Possibles »
du 10 au 18 mai



AVRIL 2025

Directeur de Publication

Anthony Berthelot

Rédaction

Service communication :

02 40 85 45 75

communication@indre44.fr

Maquette/Mise en page

Patrick Mignon / c-comchat.com

Photos

Ville d'Indre - sauf mention contraire

Impression : ValPG - Imprimé

sur du papier issu de forêts

gérées durablement

Tirage : 2200 exemplaires

Une version en gros caractère

est disponible en mairie, sur

demande. Une version audio

est disponible sur Indre44.fr,

rubrique publications



1 29/01

Les Folles Journées

Le pianiste Vittorio Forte, accueilli à Indre dans le cadre des Folles Journées, a enchanté la salle des 3 îles par sa virtuosité et son très bel hommage à "Londres" à travers Haendel, JC Bach et Medtner.

2 7/02

Hit Hip Pop Classic Parade

Drôle de bal à la salle des 3 îles : petits et grands, casques sur les oreilles, étaient invités à danser sur Bach, Bizet, Claude François, Village People. Une boum conçue et orchestrée par la cie David Rolland Chorégraphies dans le cadre de la saison culturelle.

3 9/03

Balcons bavards

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, des "voisins et voisines" aux langues bien pendues ont bavardé du haut de leurs balcons sous le regard amusé du public. Des commérages haut perchés (et largement improvisés) sur les petits tracas du quotidien et le sens de la vie.

4 18 au 22/03

Semaine du Polar

La Bibliothèque nous a invités à plonger dans l'univers du suspense et de l'investigation avec une semaine spéciale dédiée au polar : des expositions, des rencontres et des jeux d'enquête.

5 26/03

Repas des aînés

Une centaine d'Indrais a participé au traditionnel repas offert par la Ville aux aînés de la commune.

04/Focus

- Dépollution du site Soferti : réunion publique
- Le Wi-Fi public déployé aux abords de la mairie
- Un drone pour inspecter l'église
- Deux stations de recharge pour véhicules électriques
- Naval Group, un site en pleine expansion
- Stationnement : Respectons les règles
- Aménagement de la rue Jean Jaurès : les riverains impliqués
- La « Semaine des Possibles »
- Une mission écologique sur l'île de la Motte
- Le CCAS : au service des habitants en difficulté
- La ville s'engage avec Mon Restau Responsable®
- Mobilisation contre la fermeture de classe

10/Grand Angle

- Budget 2025 : des finances saines, des engagements maintenus

12/Vie politique

13/Infos pratiques

14/Notre histoire

- La Halte d'enfants a ouvert dans les années 1980

15/Bon à savoir

- « Débord de Loire » revient le 14 juin !
- Un nouveau souffle pour le Tennis de Table
- Nouvelle artisane : Créatiphcake

16/Le Fil des îles : agenda

Le mot du Maire



Chers Indrais et chères Indraises,

Les beaux jours sont de retour mais le bleu du ciel ne suffira pas à nous faire oublier les affres de l'hiver. La guerre en Ukraine, les massacres au Moyen-Orient ou le réveil de tensions internationales où l'Europe voit interrogées ses alliances historiques ont alimenté nos angoisses durant l'hiver. Dans notre commune, la solidarité se développe et permet de maintenir les liens fragiles qui relient les plus démunis au pacte social auquel nous restons attachés plus que jamais.

Avec nos aînés, nous restons vigilants afin que l'isolement des plus fragiles ne gagne pas. Les actions initiées par le centre communal d'action sociale permettent à un nombre d'indrais toujours trop important de boucler les fins de mois face à des factures liées aux besoins essentiels [électricité, alimentation, ...] trop pesantes sur des budgets bien minces. Je veux ici souligner le travail mené par les nombreux bénévoles engagés

pour les autres dans une société où l'individualisme s'étend. À Indre, nous restons attachés à défendre l'intérêt général face à la diversité d'intérêts individuels trop souvent sources de conflits.



À Indre, nous restons attachés à défendre l'intérêt général face à la diversité d'intérêts individuels trop souvent sources de conflits.

Le Printemps permet toutefois de se réjouir de l'arrivée des beaux jours et des événements qui marquent le calendrier communal, permettant de nous retrouver lors de moments festifs organisés par les associations ou les services de la ville. Je vous invite ainsi à découvrir le programme de la première édition de la " Semaine des Possibles " qui se déroulera à partir du 10 mai. Construit en partenariat avec plusieurs associations, il met en lumière nombre de projets permettant de garder l'espoir sur nos capacités à faire ensemble.

Au plaisir de vous retrouver lors de ces événements.

Anthony BERTHELOT,
Maire d'Indre

Dépollution du site Soferti : réunion publique le 5 juin



Le chantier de dépollution du site Soferti, entamé par l'entreprise Retia en 2024, a été interrompu temporairement pour des raisons environnementales. Une étude approfondie de l'écosystème du site s'avère nécessaire afin d'identifier les espèces présentes et de prévoir les mesures adéquates pour limiter les impacts environnementaux des travaux.

Cette étude, qui s'étale sur une année complète, vise à garantir une approche responsable et durable de la dépollution. Après cette phase d'analyse et sans aléas nouveaux, les travaux de dépollution devraient reprendre au second semestre de cette année. Afin d'informer les Indrais sur l'évolution du calendrier et les raisons de cette suspension temporaire, une réunion publique est organisée par l'entreprise Retia. Elle permettra de présenter les prochaines phases du chantier et de répondre aux interrogations des riverains.

Réunion le Jeudi 5 juin à 18h30, salle des 3 îles

Le Wi-Fi public déployé aux abords de la mairie

Le Wi-Fi public est désormais accessible en extérieur, aux abords de la mairie, grâce à un point d'accès "Nantes Wifi Public".

Ce service de Nantes Métropole permet un accès gratuit et de qualité à Internet sur l'espace public. Pour se connecter, il suffit de sélectionner le réseau Nantes Wifi Public dans la liste des réseaux [disponibles dans un rayon de 100 m] et de valider les conditions d'utilisation. Aucun identifiant ou compte n'est requis. Un second point d'accès sera mis en service au printemps sur les quais de Basse-Indre autour de la maison des bacs.



Un drone pour inspecter l'église

En février, pendant quelques heures, un drone a survolé la toiture de l'Église et son clocher, afin d'y détecter d'éventuelles dégradations, lézardes ou cassures.

Cette intervention, réalisée par l'entreprise Drone-lis, permet une inspection rapide et précise, sans échafaudages ni cordistes, réduisant ainsi les coûts et la complexité des travaux. La commune, qui a en charge l'entretien de l'église, peut ainsi anticiper d'éventuelles réparations et assurer la préservation de notre patrimoine.



Ville et Métropole : une action concertée



Deux stations de recharge pour véhicules électriques en cours d'installation

Deux stations de recharge pour véhicules électriques sont en cours de déploiement cette année à Indre.

L'une sur le parking du quai Besnard comprendra 6 points de charge (dont 4 rapides). La seconde sur le parking de la Bouma, rue de la Gare, comprendra 4 points de charge pour les voitures et 3 pour les vélos à assistance électrique (VAE). Confiée par Nantes Métropole à la société e-Totem, ces installations s'inscrivent dans le cadre du déploiement d'un réseau de 1250 nouvelles bornes de recharge sur la métropole nantaise d'ici 2026.



Naval Group, un site en pleine expansion

Le 11 février, Anthony Berthelot, maire d'Indre, accompagné d'Anthony Descloziers, vice-président de Nantes Métropole en charge de l'économie, ont visité le site de Naval Group à Indret.

Accueillis par Bertrand Schruoffeneger, directeur du site, ils ont échangé sur l'actualité de ce fleuron industriel en pleine croissance, employant près de 2 000 personnes et recrutant une centaine de nouveaux collaborateurs chaque année. L'entreprise a présenté son carnet de commandes exceptionnel pour la propulsion des futurs sous-marins et du prochain porte-avions construit à Saint-Nazaire. La visite a aussi été l'occasion de mettre en avant les efforts de Naval Group pour réduire son empreinte carbone, notamment par l'installation de panneaux photovoltaïques et l'usage de béton bas carbone.



Cinéma en plein air : votez !

Quel film aimeriez-vous voir lors de la séance de cinéma en plein air qui se tiendra le 21 août sur la prairie à l'arrière de la salle de 3 îles ? Quatre films sont présélectionnés : « Un petit truc en plus », « Harry Potter à l'Ecole des Sorciers » « E.T. » « Toy Story 1 ».

Votez jusqu'au 25 avril sur le site de la ville www.indre44.fr



Fête de la musique : pourquoi pas vous ?

Judi 19 juin en soirée, les terrasses des bars et restaurants d'Indre s'ouvrent aux musiciens amateurs.

Pour participer en solo ou avec votre groupe, transmettez votre candidature à culture@indre44.fr jusqu'au 27 mai.

Stationnement : Respectons les règles

Après une campagne de prévention menée en début d'année, la police municipale verbalise désormais les infractions au stationnement, y compris les jours de marché.



Stationnement gênant : verbalisation systématique

En début d'année, la police municipale a mené une campagne de prévention sur les véhicules en stationnement gênant, ne respectant pas les règles du code de la route.

Des « papillons » verts ont été apposés sur les parebrises pour sensibiliser les contrevenants sans que cela donne lieu à une contravention (hors stationnements dangereux pour les usagers de la voie publique). Depuis le 1^{er} mars, des verbalisations sont dressées par la police Municipale, y compris les jours de marché. En cas de non-respect des règles de stationnement, l'amende s'élève de 35€ à 135€. Pensez à vous stationner dans les zones autorisées pour éviter toute sanction.

Respectons les zones bleues

Le parking de la Bouma et le Quai Besnard sont les principales « zones bleues » de la ville. Le stationnement y est gratuit mais limité à 1h30 maximum*. Le disque de stationnement doit être apposé de manière visible derrière le pare-brise. Cette règle permet une meilleure rotation des véhicules et un accès facilité pour les clients des commerces et les usagers des services de santé... En cas d'oubli ou de dépassement du temps autorisé, vous risquez une amende de 35€.

*Parking de la Bouma : du lundi au vendredi de 7h à 19h. Basse-Indre : tous les jours de 9h à 19h (sauf dimanches après-midi à partir de 12h et jours fériés). Rue Rabillard : maximum 20 minutes tous les jours de 9h à 19h (sauf dimanches après-midi à partir de 12h et jours fériés).

Aménagement de la rue Jean Jaurès : les riverains impliqués



Le 25 février, la municipalité et le maître d'œuvre "Chemin de traverse" ont organisé une nouvelle réunion de concertation avec les habitants concernant le projet d'aménagement de la rue Jean Jaurès. Cette rencontre a été l'occasion de présenter les ajustements apportés au projet prenant en compte les suggestions des riverains.

Parmi les principales transformations prévues : l'élargissement des trottoirs pour sécuriser les piétons, la création de pistes cyclables, un passage en sens unique tout en maintenant des places de stationnement, la plantation d'arbres pour renforcer la fraîcheur en été, la création d'un parking sur la parcelle libre à l'angle de la rue Dayat, ainsi que l'enfouissement des réseaux aériens. La présentation définitive des aménagements aura lieu en septembre, marquant ainsi une nouvelle étape dans la transformation de la rue Jean Jaurès en un espace plus sécurisé et agréable pour tous.

« Semaine des Possibles » : Indre passe à l'action pour la transition écologique

Du 10 au 18 mai 2025, la ville d'Indre organise la "Semaine des Possibles", un événement dédié aux transitions écologiques. Avec la participation d'un collectif d'associations et d'habitants engagés, cette semaine propose un large éventail d'activités pour sensibiliser et mobiliser autour d'un avenir plus durable.

Parmi les temps forts, la "Rue aux Enfants", le 10 mai, transformera les abords de l'église en espace de jeux et de sensibilisation à la mobilité douce. Le 12 mai, une conférence autour de la Loire réunira experts et élus pour évoquer les défis environnementaux autour du fleuve. Le 15 mai, un ciné-débat autour du film "Retour à Plabennec" d'Annaïg Plassard ouvrira une discussion sur l'écologie au quotidien.

Le week-end du 17-18 mai s'annonce festif avec un Repair Café, une balade à la découverte des oiseaux, une soirée cinéma et concerts. Avec "Courant Alternatif", des habitants ouvriront leurs maisons

pour partager leur façon d'agir vers un mode de vie mieux adapté aux enjeux environnementaux, climatiques et sociaux. Le dimanche, la Fête du Printemps, organisée par Le Champ des Possibles, clôturera la semaine avec des activités familiales et des animations en plein air.

De nombreux partenaires participent à cette semaine engagée : Le Champ des Possibles, Courts Circuits Indrais, l'ALBI (Repair Café & Atelier d'écriture), l'ACLEEA, Jardin des îles, l'école pierre Mara, Annaïg Plassard (autrice et réalisatrice engagée), ainsi que Nantes Métropole et diverses associations environnementales.



Un rendez-vous inspirant pour agir localement et imaginer ensemble un avenir plus durable.

Nettoyage et étude des déchets : une mission écologique sur l'île de la Motte

Depuis plusieurs années, l'association Estuarium mène une opération de collecte et d'analyse des déchets sur l'île de la Motte pour le compte du CEDRE, un organisme basé à Brest spécialisé dans l'étude des pollutions marines et fluviales. L'objectif est de mieux comprendre les flux de déchets, en particulier plastiques, transportés par la Loire depuis l'amont.

L'île de la Motte a été choisie stratégiquement car elle permet d'étudier les déchets venant principalement du fleuve et non de l'océan. L'intervention se déroule quatre fois par an, en prenant soin de ne pas perturber la faune locale. En plus de l'analyse scientifique des déchets, l'équipe d'Estuarium se charge également de leur retrait, contribuant ainsi à la préservation de la flore et de la faune locales.

Grâce à ces actions régulières, l'association espère non seulement limiter l'impact des déchets sur l'écosystème, mais aussi sensibiliser à l'importance de la réduction des pollutions fluviales.



Le CCAS : au service des habitants en difficulté

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Indre joue un rôle central dans l'accompagnement et le soutien aux habitants en situation de fragilité. Établissement public autonome, il agit en lien avec la Ville pour offrir une aide précieuse aux Indrais confrontés à diverses difficultés : logement, isolement, précarité financière ou encore accès aux droits sociaux.

Le CCAS s'adresse à tous, sans distinction. « Il propose un accompagnement personnalisé et confidentiel aux personnes rencontrant des difficultés, qu'il s'agisse de problèmes financiers, familiaux ou professionnels » précise Fabienne Lemonnier, adjointe en charge des solidarités. En collaboration avec plusieurs organismes publics et privés (CAF, Pôle emploi, Espace Départemental de Solidarité, CLIC), il informe et oriente les habitants vers les dispositifs adaptés, tout en facilitant les démarches administratives (allocations, RSA, logement social...).

Soutien et accompagnements

Le CCAS intervient tout au long de l'année pour proposer :

- Un soutien financier pour régler des impayés (factures d'eau, d'électricité...);
- Une aide alimentaire et vestimentaire ;
- Des chèques d'accompagnement personnalisés pour l'achat de nourriture et de produits d'hygiène ;
- L'octroi de prêts sous conditions.

Le CCAS joue également un rôle clé dans l'instruction des demandes de logement social et l'inscription des personnes prioritaires au contingent préfectoral.

Des aides concrètes pour les Indrais

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose plusieurs aides en fonction du quotient familial.

Aide à l'énergie : pour les foyers avec un quotient familial inférieur à 1 000, une aide est accordée pour les factures de chauffage (électricité, gaz, bois, granulés). Une visite à domicile peut aussi être effectuée.

Aide à la pratique sportive et culturelle : les foyers ayant un quotient familial inférieur à 800 peuvent demander une aide pour les activités sportives et culturelles.

Aide au Centre de Loisirs : une participation est accordée aux familles avec un quotient familial CAF inférieur ou égal à 520€, sur les frais de centre de loisirs et d'accueil périscolaire.

Aide à la scolarité : une aide pour les frais annexes (transport, matériel, habillement) est disponible pour les collégiens, lycéens et apprentis sous conditions de ressources.

CONTACT > 02 40 85 59 11 OU CCAS@indre44



Chaque début d'année, la Ville et le CCAS d'Indre remettent un cadeau de bonne année aux Indraïses et Indrais de 70 ans et plus.

La ville s'engage avec **Mon Restau Responsable**[®]

Indre va plus loin dans son engagement pour une alimentation plus saine et durable en rejoignant **Mon Restau Responsable**[®], un label porté par la Fondation pour la Nature et l'Homme et le réseau Restau'Co.

Avec cette adhésion, la Ville réaffirme son ambition de proposer une restauration scolaire de qualité, en privilégiant les produits bio, locaux et labellisés, tout en luttant contre le gaspillage alimentaire et en réduisant son empreinte environnementale.

Rendez-vous le 14 mai

Pour présenter officiellement ses engagements pour 2025-2027, la Ville invite les habitants à une rencontre conviviale le **mercredi 14 mai à 18h à l'école élémentaire de la pierre Mara**, à l'occasion de la "première pierre" du chantier de construction du nouveau restaurant scolaire. Lors de cet événement, les participants pourront découvrir les actions mises en place et déguster quelques recettes proposées aux enfants. « Une belle occasion de comprendre et de soutenir cette démarche en faveur d'une alimentation plus responsable et accessible à tous » explique Nelly Gaurois, conseillère municipale déléguée au Projet Alimentaire Territorial.



Mobilisation contre la **fermeture de classe**

Suite à la décision annoncée par l'académie de Nantes de fermer une des 11 classes de l'école Jules Ferry qui accueille 280 élèves, les parents d'élèves se sont fortement mobilisés pour s'opposer à cette décision et pour le maintien du nombre de classes.

La Ville soutient et s'associe à ce mouvement. Pour Anthony Berthelot, maire d'Indre, « c'est une décision purement comptable sans appréciation de l'impact réel sur l'établissement et son environnement. Par un courrier au Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN), j'ai exprimé l'opposition de la municipalité à cette décision, une position relayée lors de ma rencontre avec la Rectrice. »

Un rendez-vous est sollicité auprès du DASEN afin que le maire, la Déléguée départementale de l'Éducation nationale et les représentants des parents d'élèves expriment leur opposition à la décision.

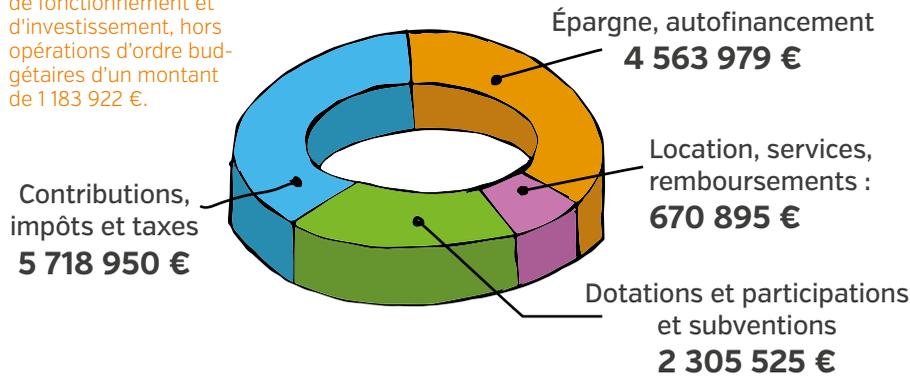


Budget 2025 : des finances saines, des engagements maintenus

L'élaboration du budget 2025 s'est déroulée dans un contexte politique inédit marqué par des ajustements budgétaires imposés par l'État. Malgré ces défis, la municipalité a structuré son budget autour de priorités essentielles : action sociale, soutien aux associations, accompagnement des jeunes et transition écologique. Grâce à une gestion rigoureuse, la situation financière de la commune reste saine, permettant de préserver des services publics accessibles et d'anticiper l'avenir avec sérénité.

*recettes et dépenses de fonctionnement et d'investissement, hors opérations d'ordre budgétaires d'un montant de 1 183 922 €.

Recettes*



Dépenses*

7 389 129 €
en fonctionnement

La section de fonctionnement concerne les opérations courantes nécessaires à la gestion de la collectivité dont les charges à caractère général (électricité par exemple) et les charges de personnel.

5 870 220 €
en investissement

La section d'investissement concerne notamment les grands projets, les gros travaux, les achats importants.

Les principaux investissements

- Construction du restaurant scolaire de l'école de la pierre Mara : **1 755 000 €**
- Rénovation du bassin de Basse-Indre : **110 000 €**
- Rénovation de bâtiments anciens : **475 000 €**
- Travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite : **625 000 €**

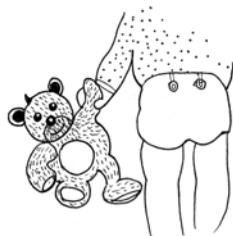
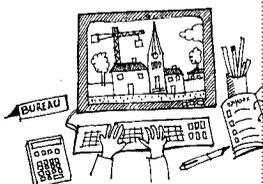
Soutien aux associations : 849 829 €

- Enveloppe globale des subventions versées aux associations en 2025.

Dépenses par secteur

Affaires générales 8 175 005 €

- Administration
- Travaux de maintenance et entretien des bâtiments
- Cérémonies et animations
- Communication
- Cimetière
- État-civil.

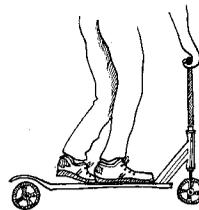
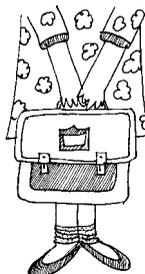


Petite enfance 504 790 €

- Multi-accueil
- Relai assistantes maternelles
- Subvention de places dans un multi-accueil herblinois.

Éducation 1 320 893 €

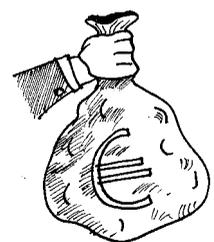
- Maintenance, équipement et entretien des écoles
- Restauration scolaire
- Études surveillées
- Accès des élèves à la piscine de la Bourgonnière
- Projet éducatif local.



Enfance, jeunesse 679 959 €

- Subvention à l'ACLEEA pour le périscolaire, le centre de loisirs et les camps
- Travaux et personnel.

Remboursement d'emprunts, dépenses imprévues, taxes foncières, autres charges 392 929 €



Tranquillité publique 114 7...

- Police municipale
- Protection des risques



« Dans un contexte national complexe, la situation budgétaire reste saine, garantissant un service public de qualité. »

QUESTIONS À...

Laurent Denèle,

Adjoint au Maire en charge des finances et du personnel

Quelles sont les conditions d'élaboration du budget 2025 ?

« La dissolution de l'Assemblée nationale en juin 2024 a plongé le pays dans une situation politique inédite. Les collectivités locales sont restées dans l'incertitude jusqu'au vote du budget de l'État en février dernier. Déjà affectées par les décisions de l'État, elles ont encore subi en mars des contraintes supplémentaires et de dernière minute pour réduire le déficit public, ce qui impacte à nouveau notre budget communal. »

Quels sont les éléments clés du budget ?

« La constitution du budget repose sur plusieurs axes majeurs : l'action sociale face à une pauvreté persistante par l'élargissement de la distribution alimentaire et des aides d'urgence du CCAS pour les plus fragiles, le soutien aux associations dont le rôle dans le renforcement du lien social est essentiel, l'accompagnement des jeunes, en particulier les plus fragiles alors que les missions locales subissent un désengagement de leurs financeurs et la rénovation énergétique des bâtiments municipaux pour réduire l'empreinte environnementale du territoire. Enfin, malgré les contraintes budgétaires, la municipalité veille à préserver des services publics accessibles et de qualité pour les habitants. »

Quels sont les investissements ?

« Les principaux investissements portent sur la rénovation des bâtiments anciens et l'amélioration de leur accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. S'y ajoutent la rénovation du bassin de Basse-Indre, des travaux dans le cadre du plan de sobriété et le lancement du projet phare du mandat : la construction du restaurant scolaire à Haute-Indre. »

Quelle est l'état des finances de notre commune ?

« Grâce aux efforts des agents municipaux, que je remercie, la commune parvient à réaliser des économies et à optimiser ses ressources. Dans un contexte national complexe, la situation budgétaire reste saine, garantissant un service public de qualité, un choix assumé par notre majorité en faveur de la justice sociale, à l'opposé de visions plus libérales prônant des réductions ou suppressions. Ces choix budgétaires permettent également de financer les investissements essentiels pour notre territoire. La majorité municipale maintient ainsi sa trajectoire pour constituer une épargne offrant des marges de manœuvre au prochain mandat. »



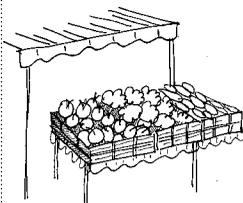
Culture 589 450 €

- Saison culturelle
- Bibliothèque
- École de musique
- Subventions aux associations culturelles et patrimoniales.



Qualité
Action
saines
10 €

municipale
on en cas
s majeurs.

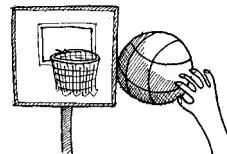


Action économique 58 610 €

- Marchés du mercredi et du dimanche.

Solidarité, santé 282 517 €

- Subvention au Centre Communal d'Action Sociale (aide aux personnes en difficultés et intervention auprès des personnes âgées)
- Participation au fonctionnement du centre de soins
- Subventions aux associations à vocation sociale.



Sport 175 960 €

- Travaux de maintenance et entretien des équipements sportifs
- Subventions aux associations sportives
- Golf miniature.

Aménagement durable 964 447 €

- Amélioration du cadre de vie
- Entretien des espaces verts
- Actions en faveur du développement durable.



Expression politique

Majorité

ALTERNATIVE INDRE 2020

Dans un contexte difficile et sans augmenter les impôts, le budget municipal 2025 préserve l'essentiel : des services publics de qualité, accessibles à tous. Que ce soit dans le domaine de l'éducation, des solidarités ou du cadre de vie, les efforts déployés témoignent d'une volonté ferme de ne pas sacrifier le bien-être des citoyens sur l'autel de l'austérité.

Le soutien aux associations et aux actions culturelles est un autre point fort de ce budget. En période de crise, il est tentant de réduire ces dépenses jugées non essentielles. Pourtant, ce sont précisément ces initiatives qui tissent le lien social, qui offrent des espaces de rencontre et de partage, et qui contribuent à l'épanouissement de chacun. En maintenant ces soutiens, la municipalité fait le pari de l'humain et de la solidarité.

Enfin, moderniser nos infrastructures, améliorer l'accessibilité et créer des espaces de vie agréables sont autant de priorités qui guident notre action. Ces investissements sont non seulement nécessaires pour répondre aux besoins actuels, mais ils participent à l'adaptation indispensable de notre territoire.

Ce budget municipal, établi dans un contexte incertain, est le reflet de notre volonté de préserver ce qui fait la force de notre ville tout en nous projetant vers un avenir plus durable et solidaire.

Oppositions

INDRE AVENIR

La majorité a voté son budget pour l'année 2025. Un budget sans nouveauté ni nouvelles orientations, calqué sur le budget de 2024. La capacité d'autofinancement est éparpillée, grâce aux reports successifs des projets d'investissements et l'emprunt de 2M€. Dans le contexte économique l'incertitude est de mise et le risque de voir les dotations et subventions réduites est à prendre au sérieux. Mais le budget de notre commune ne prend pas en considération ces éléments. Aucune mesure d'économie n'ont été envisagées. Cette année, à un an de l'échéance électorale, la part communale de la taxe foncière ne sera pas augmentée. Souhaitons que le bilan financier en fin de mandat permette de ne pas alourdir la fiscalité à terme. Nous attendons une gestion raisonnée du budget de fonctionnement et espérons que les priorités seront données notamment sur l'entretien et la sécurité de notre commune. En matière d'éducation, nous déplorons l'annonce de la fermeture d'une classe à l'école Jules Ferry, et souhaitons vivement que les actions menées par les parents d'élèves infléchissent la décision du ministère de l'éducation. Au regard de toutes ces actualités notre Députée LFI notre Maire et son équipe, au-delà des ambitions politiques carriéristes, devraient revenir sur les missions d'élus au service des citoyens.

COMPLÈTEMENT D'INDRE

Le dialogue social dans notre pays semble absent. On le voit en ce moment dans les réunions sur les retraites avec le gouvernement où certaines organisations syndicales ont quitté la table des discussions après les paroles du premier ministre sur le refus de discuter sur le retour de l'âge de départ à 62 ans, conditions requises pour l'ouverture de négociations.

De plus, un ancien premier ministre, qui veut se présenter aux élections présidentielles, ne veut pas entendre parler des institutions intermédiaires.

Où en est-on de l'utilisation des recommandations tirées des cahiers de doléances rédigés suite à la crise des gilets jaunes ?

En ce moment on ne parle que du réarmement de la France suite à la guerre qui se déroule en Ukraine. Ce discours donne l'occasion au gouvernement de nous dire qu'il faut faire des efforts et de ne pas avoir de revendications en matière de salaire, d'amélioration des conditions de travail, d'emploi dans les services publics (éducation, santé, rénovation énergétique, etc...). Il est nécessaire de répondre aux besoins de la société tant en matière de conditions de vie (habitats, pouvoir d'achat, etc...) que de paix dans le monde.

Question citoyenne au conseil municipal



Question de M. Yannick C : « Est-il envisageable de faire évoluer le nom de la commune vers Indre-sur-Loire. Ce, afin d'éviter l'homonymie avec le département de l'Indre (l'un des deux cas qui autorisent une collectivité à faire évoluer son identité). Cette évolution aurait en outre l'avantage de permettre à notre belle commune d'être mieux identifiée dans l'agglomération. »

Réponse d'Anthony Berthelot, maire d'Indre : « La confusion avec le département de l'Indre est réelle. Cependant, un changement de nom est une décision importante qui doit être prise par les Indrais eux-mêmes, après une consultation approfondie. Compte tenu de la complexité de la démarche et de la fin de notre mandat, il semble préférable de reporter cette concertation après mars 2026. »

Vous avez une question à poser au conseil municipal ? Transmettez-la par mail à dialoguecitoyen@indre44.fr au moins 24 heures avant la séance

Prochain conseil : 12 juin 2025



« Nantes Métropole Dans Ma Poche » évolue

Depuis son lancement en 2015, l'application "Nantes Métropole Dans Ma Poche" s'est imposée comme un outil essentiel avec plus de 37 000 visites par jour. En 2024, les services les plus utilisés restent les transports, les alertes circulation et les informations scolaires. Depuis la mi-mars, une

version repensée est déployée. Elle offre une navigation plus fluide, une interface modernisée et de nouveaux services. Le service « Signalements », qui permet aux habitants de signaler divers problèmes affectant leur cadre de vie (propreté, collecte, mobilité, espaces verts...), bénéficie d'une nouvelle ergonomie qui simplifie la recherche du bon signalement et la saisie des demandes, rendant l'expérience plus intuitive et efficace.

Échangez avec le maire

Anthony Berthelot, maire d'Indre, reçoit le mardi de 14h à 16h en mairie sans rendez-vous (hors vacances scolaires).

En cas d'absence, un élu assure ces permanences.

Tél. 02 40 85 45 84

Permanence de la conseillère départementale

Carole Grelaud, conseillère départementale, tient des permanences en mairie d'Indre.

Prochaines dates : mardi 6 mai et mercredi 4 juin de 9h à 10h30.

Sur rendez-vous : 02 40 99 10 81

ÉTAT civil

Naissances

14/10/2024 : Septime BRASSEUR PERRIER
 30/12/2024 : Gabrielle MÉNARD
 30/12/2024 : Côme VERGER
 16/01/2025 : Loup BRÉGER
 06/02/2025 : Ava GODEFROY JACQUET
 10/02/2025 : Louen RIVOALLAN
 25/02/2025 : Joseph BAUD
 26/02/2025 : June PÉNICAUD CHEVRIER
 07/03/2025 : Léonard VEILLAUD
 20/03/2025 : Basile MOSCONI

Décès

22/02/2025 : Annick GRANDJOUAN
 02/03/2025 : Gérard GRIMAUULT

SERVICES publics

MAIRIE D'INDRE

Hôtel de Ville :

51 Avenue de la Loire - 44 610 Indre
 02 40 85 45 85 / mairie@indre44.fr
 Accueil : lundi au vendredi :
 8h30 à 12h / 13h30 à 17h30
 [fermée le jeudi matin]

Permanences :

Atlantique habitation [02 51 11 00 20]
 Harmonie habitat [02 53 46 20 88]
 MCRN [02 40 89 22 91]

Rendez-vous avec les élus :

auprès du secrétariat des élus au
 02 40 85 45 84

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

02 40 85 46 16
 bibliotheque@indre44.fr

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

02 28 25 80 19 - musique@indre44.fr

MULTI-ACCUEIL CADET-ROUSSELLE

02 40 86 04 61
 multiaccueil@indre44.fr

LE RELAIS (ANCIEN RAM)

02 40 86 51 61 - ram@indre44.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Hôtel de Ville / 02 40 85 45 87
 Possibilité de rendez-vous à domicile.

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION POUR LES PERSONNES ÂGÉES

2 rue de l'Hôtel de Ville - 44 800
 Saint-Herblain - 02 28 25 27 86
 clicseniors@saint-herblain.fr

ACLEEA & TIERS LIEU

02 40 85 46 10 - contact@acleea.fr

NANTES MÉTROPOLE

Pôle de proximité Loire-Chézine
 02 28 03 41 50

NUMÉROS utiles

- **Pompiers : 18**
- **Police : 17**
- **Brigade de Couëron :**
02 40 86 12 17
- **Samu : 15**
- **114 :** Numéro d'urgence national uniquement accessible par SMS ou Fax, pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler.
www.urgence114.fr
- **SOS Médecin : 02 40 50 30 30**
- **Pharmacie de garde : 32 37**
- **Centre anti poison :**
02 41 48 21 21
- **Urgence Sécurité Gaz :**
0 800 47 33 33

La Halte d'enfants a ouvert dans les années 1980

Créée en 1988, la Halte municipale accueille 10 enfants au Centre social Jean Monnet 24 rue Aristide Briand, bâti à la place du cinéma Le Select. Dirigée par une infirmière et une assistante maternelle agréée, elle fonctionne alors deux demi-journées par semaine. Dénommée "Cadet-Rousselle"¹ en 1996, la halte s'installe en 2010 avec un espace de 20 places, construit à l'emplacement de l'ancienne conciergerie de l'École Jules-Ferry.

Zoom sur la conciergerie de l'École Jules Ferry - Dessin publié dans l'Écho des îles de juin 2000



Lors de sa création, la halte d'enfants d'Indre répond à un besoin réel des familles, mis en lumière par l'expérience associative "Loupiots Accueil" qui a cessé son activité faute de bras. "Nous étions 4 mamans, arrivées à Indre où nous ne connaissions personne et ne disposions d'aucun mode de garde sur place", racontent Cécile Seneau, Catherine Parmentier et Annick Gauthier. En 1984, en lançant "Loupiots Accueil", elles ont offert aux parents un peu de temps libre. "Joseph Desbois, Maire, nous a dédié deux pièces de l'ancien presbytère désaffecté. Grâce au diplôme d'infirmière de Françoise Savary, la halte a reçu un agrément de fonctionnement de la CAF². Nous avons emménagé avec nos lits pliants personnels et des jouets de nos enfants, à partager". Le jardin du presbytère était un espace de découverte où les petits pouvaient s'ébattre...

De la simple halte au Multi-Accueil

Lancée en 1988, la structure municipale va évoluer avec le temps : en 1992, une demi-journée est ajoutée et une éducatrice de jeunes enfants recrutée. Entre 1998 et 2003, les horaires sont étendus pour répondre aux besoins. L'instauration d'une journée continue est actée en 2001 et, en 2004, la halte devient un Multi-Accueil avec 10 places, dont 5 de crèche, et des horaires élargis. Du personnel qualifié a toujours été recruté pour la structure d'accueil Petite Enfance. Le service emménage provisoirement en 2009 dans des modulaires, près de la restauration scolaire. Un an plus tard, la "Maison Cadet Rousselle" s'installe à côté de l'École Jules Ferry, dans un nouvel espace gai et pimpant, offrant 20 places. En 2019, une extension autorise un agrément de 24 places.

Aujourd'hui la structure regroupe les services dédiés à la petite enfance et à la parentalité dont le Multi-Accueil pour accueils réguliers, occasionnels et d'urgence. Le guichet unique est un lieu d'information sur les modes d'accueil et les inscriptions. Le Relais Petite Enfance accompagne les familles pour l'accueil individuel : garde à domicile et assistantes maternelles.

1 - "Cadet Rousselle", qui possède tout par trois : maisons, habits... recèle une analogie avec Indre et ses 3 îles, symbolisées par les trois voiles du logo de la Ville. En donnant son nom à la halte municipale, les Élus ont souhaité lui procurer une identité culturelle et une tonalité joyeuse

2 - Caisse d'Allocation Familiale

Article rédigé par Indre Histoire d'îles - indrehistoirediles.wordpress.com



« Débord de Loire » revient le 14 juin !

La grande parade nautique sur l'estuaire est de retour pour sa 4^e édition. Sur les quais de Basse-Indre, le passage des bateaux maritimes et fluviaux sera accompagné de concerts [« Cocodri », « Rêves de mer »] et d'animations [« Carrousel Marin », atelier nœuds marins, exposition sur le Mississippi]. Une petite restauration « Louisiane » sera également proposée.

Samedi 14 juin de 17h à 19h30 sur les quais de Basse-Indre.



Un nouveau souffle pour le Tennis de Table

Depuis 1976, l'ATTI [Association de Tennis de Table d'Indre] permet aux Indrais la pratique du tennis de table en loisir et compétition. Mais en 2018, plusieurs joueurs décident de quitter le club et la section loisir est dissoute. Depuis, quelques fidèles permettent au tennis de table de continuer à exister à Indre, mais en se concentrant uniquement sur la participation au championnat départemental de tennis de table en division 4 [D4] le dimanche matin.

En octobre dernier, l'activité Loisir a été relancée pour une douzaine de pratiquants avec l'appui de la Mairie, qui met à leur disposition pour 2025 le créneau du jeudi de 15h à 16h30 à la maison des Associations. « Nous espérons poursuivre cette dynamique et proposer prochainement un créneau en soirée » précise Laurent Vermot des Roches, secrétaire de l'ATTI. À côté de l'activité Loisir, l'ATTI continue la compétition en championnat départemental en D4 et espère profiter de ce nouvel élan pour monter en D3.



Nouvelle artisane : Créatiphcake, pâtisserie événementielle sur mesure !

Une nouvelle touche sucrée arrive à Indre ! Typhaine Parois, anciennement comptable et passionnée de pâtisserie, a décidé de se lancer dans une aventure gourmande en créant Créatiphcake, une micro-entreprise de pâtisserie artisanale événementielle. Après une reconversion professionnelle en 2023 et un CAP pâtisserie, son auto-entreprise a officiellement vu le jour en 2024. Le concept ? Des gourmandises personnalisées sur commande pour les mariages, baptêmes, anniversaires, séminaires... Principalement spécialisée dans le sucré [mignardises, macarons, gâteaux sur mesure], Créatiphcake propose également des bouchées apéritives pour régaler vos convives. Aujourd'hui, avec une clientèle essentiellement composée de particuliers, Typhaine Parois souhaite se développer auprès des professionnels et recherche des partenaires pour faire connaître son savoir-faire.

Contact : 06 58 12 44 03 / creatiphcake@gmail.com

Insta : [creatiphcake](https://www.instagram.com/creatiphcake)

LE FIL des îles

VOTRE AGENDA
DU 15 AVRIL
AU 20 JUIN

Théâtre / musique : « Nous autres, veillée au grain »

MARDI 15 AVRIL > 20H

Racontars, clown, théâtre d'objets, marionnette, musique, chant, broderie...

Petite restauration sur place. Dès 8 ans.

Tarif : 12€ - Salle des 3 îles

Résa : www.indre44.fr

« C.I.E.L. mon marché ! »

26 ET 27 AVRIL

Marché d'artistes, artisans et créateurs, organisé par l'association CIEL : exposants, animations, spectacles et concerts.

Entrée libre au 10 Rue Pasteur

Hip-hop Brass Band Indre

SAMEDI 26 AVRIL > DÈS 15H

Battle hip-hop mis en musique par DJ Don's et la fanfare de rue Back Beat Brass Band

En extérieur devant la salle Nicolas Appert
Gratuit

Chasse aux galets

26 ET 27 AVRIL > 10H-17H

Organisée par l'ALHI autour de Haute-Indre
Rdv au bar du boulo-drome

Séances de jardinage

26 AVRIL ET 24 MAI > 10-13H

Le Jardin de la Brunelière vous invite à jardiner

A côté du parking dans la rue Charles Brunelière - Gratuit

Fête de la Loire

DIMANCHE 27 AVRIL > 10H-19H

Animations gratuites, restauration payante. Organisé par le comité des fêtes.

place Odette Niles et parking
ghis.indre@orange.fr

Vide-Greniers

JEUDI 1^{ER} MAI > 9H-17H30

Organisé par Indre Basket Club.

Tarif : 14€ l'emplacement.

Inscription sur Indrebasketclub.fr.

Au complexe Tabarly

Trophée des 3 îles

JEUDI 1^{ER} MAI > 10H À 17H

Régate d'aviron de mer 6 km organisée par le Cercle Nautique d'Indre (CNI). Buvette.

Cale du Bac - Contact : 07.69.65.83.17

cni.aviron.mer@gmail.com

infos : cn-indre.assoconnect.com

Commémoration du 8 mai 1945

JEUDI 8 MAI > 9H30

Rassemblement et cortège

Place de la république

La « Semaine des Possibles »

DU 10 AU 18 MAI

Animations, ateliers, balades, conférence, tables rondes autour de la transition écologique.

Programme complet sur www.indre44.fr

(lire page 7)

« La Rue aux enfants »

SAMEDI 10 MAI > 13H-19H

Jeux et ateliers pour enfants (trottinettes, bricolage, dessin...). Sensibilisation à la mobilité active. Organisé par Courts Circuits Indrais. Dans le cadre de la « Semaine des Possibles ».

Rue Jules Guesde & Place de l'Église

(fermées à la circulation).

Mieux-être des Îles

DU 13 AU 24 MAI

Qi Gong, sophrologie, yoga du Rire : séances découvertes, démonstration et atelier gratuits.

En extérieur et salle Spi.

Infos & inscriptions :

mieuxetredesiles.indre@gmail.com /

06.82.17.70.59.

"Courant Alternatif"

SAMEDI 17 MAI > 14H-18H

Une quinzaine d'habitants ouvrent leurs maisons pour partager des initiatives écoresponsables. Organisé par Courts Circuits Indrais. Dans le cadre de la « Semaine des Possibles ».

Fête du Printemps

DIMANCHE 18 MAI > 10H À 19H

Organisé par « Le Champ des Possibles » dans le cadre de la « Semaine des Possibles ».

Entrée libre - Derrière le complexe Tabarly et dans le verger du Pâtis.

Loto

DIMANCHE 18 MAI > À PARTIR DE 12H

Organisé par l'ALHI

Salle des 3 îles

Atout Yoga & Gym Pilates

VENDREDI 23 MAI > 18H15 À 20H45

Séances d'essai gratuites Gym Pilates & Yoga Mix Pilates

Salle Spi (complexe Tabarly)

Inscriptions : www.yoga-pilates-caroline.com /

06 99 77 98 48 ou yogapilates44@gmail.com

Journée Nationale de la Résistance

MARDI 27 MAI > 9H30

Déambulation historique avec les élèves de CM1 et CM2 des écoles publiques d'Indre, participation de véhicules de 39-45 et chants. Organisé par le Comité du Souvenir d'Indre.

Place Odette Niles

Infos : resistance-indre44610.fr/

« Les grands ensembles de l'école de Musique »

VENDREDI 13 JUIN > 20H

Concert des ensembles instrumentaux et vocaux de l'école de musique sur le thème du voyage.

Salle des 3 îles. Gratuit

« Débord de Loire »

SAMEDI 14 JUIN > 17H-19H30

Parade nautique sur l'estuaire, concerts et animations.

Sur les quais de Basse-Indre. Gratuit.

Opéra sur écran :

« La Flûte enchantée »

MERCREDI 18 JUIN > 20H

L'ultime chef-d'œuvre de Mozart retransmis en direct sur grand écran.

Salle des 3 îles

Gratuit / durée 3h15, avec entracte

Réervations sur www.indre44.fr

Fête de la Musique

JEUDI 19 JUIN > EN SOIRÉE

Devant les bars et restaurants d'Indre

Feux de la Saint-Jean

VENDREDI 20 JUIN > À PARTIR DE 18H30

Organisée par l'ALHI

Au port de Haute-Indre

